

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 5517 700 Cables: AU, ADDIS ABABA

CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE
Sixième Session ordinaire
23 – 24 janvier 2006
Khartoum (Soudan)

Assembly/AU/4 (VI)
Original : Anglais

RAPPORT DU COMITE DES SEPT
PRESIDE PAR LE PRESIDENT OLUSEGUN OBASANJO
DE LA REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA.

RAPPORT DU COMITE DES SEPT PRESIDE PAR LE PRESIDENT OLUSEGUN OBASANJO DE LA REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA.

La cinquième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine tenue à Syrte (Libye) a créé le Comité des Sept sous ma présidence pour procéder à une réflexion approfondie et donner des orientations sur les propositions concernant un gouvernement de l'Union.

Conformément à cette décision et en vue de faciliter la réflexion approfondie et les larges consultations avec les différentes couches du public africain, j'ai convoqué une conférence de deux jours sur le thème « L'Afrique et les défis de l'ordre mondial en évolution constante : opportunité d'un gouvernement de l'Union » à Abuja (Nigeria) les 12 et 13 novembre 2005.

La Conférence a rassemblé de nombreux africains représentant des organismes locaux, régionaux, continentaux et d'Etat. Tous les membres du Comité des Sept et de nombreux autres membres de la Conférence de l'Union africaine ont été invités à la réunion. Y ont participé les Présidents Abdoulaye Wade du Sénégal, Kufour du Ghana, Mbeki d'Afrique du sud, le Premier Meles Zenawi d'Ethiopie et Monsieur Ahmed Ouyahia, Chef du gouvernement algérien. Etaient également présents, le Président de la Commission de l'Union africaine, le Professeur Alpha Oumar Konaré et les Ministres des Affaires étrangères d'Algérie, du Nigeria, d'Egypte, du Ghana, d'Ethiopie, de la Libye et du Sénégal.

Les Chefs exécutifs des communautés économiques régionales, dont la CEDEAO, La CEN-SAD, la Communauté de l'Afrique de l'est, ainsi que le Secrétaire exécutif adjoint de la SADC et le Directeur du COMESA ont également assisté à la réunion. Les personnes ressources provenaient de nombreux segments de la société civile, y compris les organisations communautaires, les groupes et associations professionnels, les universités et les instituts de recherche. La Présidente du Parlement panafricain, Mme Gertrude Mongella et la lauréate du Prix Nobel et Présidente du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine, le Professeur Wangari Maathai étaient également présentes.

La réunion d'Abuja a adopté une série de recommandations et des conclusions. Elle a également proposé que la Commission de l'Union africaine organise une réunion d'experts pour réfléchir sur les différents aspects du gouvernement de l'Union et élaborer une feuille de route sur la voie à suivre. Ce groupe d'experts a tenu sa réunion à Addis-Abeba du 12 au 14 décembre 2005 et fait des propositions au Président de la Commission. Les propositions du groupe ainsi que la contribution du Président de la Commission m'ont ensuite été soumises.

Sur la base de ces consultations, j'ai convoqué une réunion du Comité des Sept le 22 janvier 2006 à Africa Hall au 4^e étage du Centre de conférence Friendship Hall à Khartoum. Ont participé à la réunion tous les membres du Comité, à savoir le Nigeria, l'Algérie, le Sénégal, le Kenya, le Gabon, le Lesotho et l'Ouganda. La Libye y assisté en qualité d'observateur.

La réunion a convenue de ce qui suit :

1. La Nature de l'Union

- Un large consensus se dégage chez les africains concernant l'opportunité d'un gouvernement de l'Union basé sur des valeurs communes soutenues par le principe d'une stricte adhésion à ces valeurs permettant de faciliter la réalisation des objectifs clairement définis ;
- L'Union doit être une union des populations africaines et non pas simplement une union des gouvernements ;
- La création de l'Union doit être basée sur une approche à plusieurs niveaux et sur une démarche graduelle;
- Les communautés économiques régionales doivent servir de piliers au cadre continental.

2. Programme d'action

Pour la voie à suivre, le Comité est convenu des actions suivantes :

a) Evaluation des institutions et des programmes d'intégration

La Commission doit engager un consultant pour évaluer les institutions d'intégration existantes. L'évaluation doit dans un premier temps porter sur la nature et les caractéristiques de l'Union politique souhaitée et basée sur des valeurs communes découlant des cadres et programmes régionaux et continentaux, notamment les philosophies sous-jacentes de l'Acte constitutif de l'Union africaine.

L'exercice procédera ensuite à la description et à l'évaluation de l'état d'intégration étant donné qu'elle porte sur la mise en œuvre des valeurs et des objectifs ainsi qu'à l'identification des défis spécifiques et généraux.

L'exercice formulera également des programmes, des initiatives, des politiques et des décisions requises pour la réalisation des objectifs définis et escomptés.

L'évaluation devrait être basée sur les documents contenant les décisions de l'Union africaine et devraient en particulier apporter une valeur ajoutée aux évaluations en cours par la Commission et des organes externes. Elle devra aller au-delà des idées théoriques et des développements des tendances actuelles du processus d'intégration pour que le produit final puisse faire l'objet de politiques et contienne des orientations et des mesures pratiques, en particulier une feuille de route indicative pour la formation du gouvernement de l'Union.

Lorsque l'opération d'évaluation sera achevée, une série d'ateliers de consultation pour recueillir et prendre en compte les commentaires et les observations des divers segments du public africain devraient être organisés.

b) Cadre de consultation

La réunion a proposé quatre ateliers de consultation ciblant les participants suivants :

- i) les acteurs étatiques, en particulier les décideurs, les autorités judiciaires, les parlementaires et les responsables de la défense ;
- ii) les organisations de la société civile ;
- iii) les représentants du secteur privé africain local et les institutions financières multilatérales africaines ;
- iv) un atelier d'acteurs provenant d'horizons multiples pour faire la synthèse des résultats des trois précédents ateliers.

Dans le cadre du renforcement de l'appui au processus, chacun des ateliers doit se tenir dans différentes régions du continent. Il importe, par ailleurs, d'intensifier les efforts en vue d'impliquer et de faire participer les communautés économiques régionales à ces ateliers.

Les résultats de l'évaluation seront ensuite finalisés et présentés au Comité des Sept, pour examen.

c) Evaluation de la nature, structure et des fonctions de la Commission

Il est également impérieux dans le cadre de ce processus, d'évaluer la structure, la nature et les fonctions de la Commission de l'UA afin de les rendre plus dynamiques et plus efficaces. A cet égard, nos propositions doivent être incluses dans l'étude des institutions d'intégration et dans la feuille de route finale.

3. Programme de Travail et Calendrier

A la lumière de ce qui précède, le Comité a arrêté le programme de travail suivant :

- **Décembre 2005 – Janvier 2006 :**
 - Identification et nomination du Consultant principal ;
 - Préparation des projets de documents de base, ordres du jour et documents d'orientation pour les consultations sur la base des objectifs fixés c'est-à-dire définition de la pertinence du gouvernement de l'Union,

les valeurs clés, les mesures prises et les processus pour les renforcer, etc. ; y compris le calendrier et les lieux des consultations ;

- Fin février 2006 : Soumission du rapport d'évaluation par un consultant ;
- Première semaine de mars 2006 : Examen du rapport préparé par le Consultant ;
- Fin mars à fin juin 2006 : Ateliers consultatifs ;
- Juin 2006 : les experts finalisent leur rapport et le remettent au Président de la Commission ;
- Juin 2006 : le Comité des Sept présente le projet de feuille de route sur le gouvernement de l'Union à la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement à Banjul (Gambie) ;

La volonté politique qui existe doit être encouragée et maintenue. Le temps faisant défaut, le Sommet de l'Union africaine doit prendre la décision finale sur notre feuille de route en juin 2006.

CONCLUSION

Le Comité a proposé que cette auguste assemblée demande à la Commission de suivre la mise en œuvre du plan de travail et du cadre d'action contenus dans le rapport.

Il a également indiqué qu'au cours des travaux, les propositions ont été enrichies par les exposés des membres du Comité ainsi que par la contribution du Guide de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, en sa qualité d'observateur. Le Comité a également décidé de recommander à la Commission de prendre en compte toutes les autres idées pertinentes discutées au cours de la présente session, notamment la contribution du Guide de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, ainsi que toutes autres idées qui pourraient être soumises ou émises lors des consultations avec tous les experts et parties prenantes concernés, tel que préconisé dans le rapport et de soumettre un document consolidé assorti d'une feuille de route, à l'examen de la Conférence à sa prochaine session ordinaire en juin 2006.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2006

Report of the committee of seven chaired by President Olusegun Obasanjo of the Federal Republic of Nigeria

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1181>

Downloaded from African Union Common Repository